

**PROCÈS -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JEAN PLA DE CORTS
DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de NOVEMBRE sous la présidence de Monsieur Robert GARRABÉ, Maire.

PRÉSENTS : GARRABÉ R, ANDRODIAS M, DIDIER C, OMS RM, MATHEU M, OMARI A, BAILLE E, BERNIER M, GARCES R, CASADEVALL P, AICARDI A, MATHIOT D, KNOBLOCH C, SAQUÉ N.

ARRIVÉE A 18h30 : D'AMATO M

ABSENTS EXCUSÉS : BARBOUTY D, LAPORTE G, MISO A, RESPAUT JL

Membres en exercice : 19

Présents : 15

Quorum atteint

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DIDIER C

Ordre du jour

- Compte-rendu des décisions du Maire : Rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Modification du tableau des effectifs : Rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Adhésion à la convention de participation Santé souscrite par le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales et instauration d'une participation financière : Rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Délibérations recrutements personnels contractuels : Rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Décision Modificative budget M57 – Commune : Rapporteur Claude DIDIER
- Mise à disposition du personnel M49 et M57 : Rapporteur Claude DIDIER
- Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 octobre 2025

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Rapporteur : Monsieur Robert GARRABÉ – Maire

Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 octobre 2025 par le rapporteur.

Proposition : adoption du procès-verbal du conseil municipal du 30 octobre 2025

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

ADOpte le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 octobre 2025

2) Compte-rendu des décisions du Maire – rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée toutes les décisions qui ont été prises au cours des mois d'octobre et novembre :

- **Décision N°14/2025** : Décision portant passation d'un contrat de prêt de 100 000 € avec la Banque Postale pour le financement des investissements du budget principal.

- **Décision N°15/2025** : Virement de crédits M57

- **Décision N°16/2025** : Décision portant passation d'un contrat de prêt de 100 000 € avec la Banque Postale pour le financement des investissements du budget principal : annule et remplace la décision N°0014/2025 pour cause d'erreur matérielle.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250076

3) Personnel communal – Modification du tableau des affectifs – rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un des agents de la commune à 26/35ème au sein des services techniques, est éligible à un avancement de grade. Il est proposé de créer le poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 26/35ème. Ce préalable est nécessaire pour satisfaire aux modalités à intervenir et pour nommer l'agent sur ce grade. Monsieur le Maire rappelle par ailleurs le travail initié par les services pour opérer un toilettage dudit tableau des effectifs dont certains postes doivent disparaître car non pourvus, avant une présentation aux instances paritaires du centre de gestion des Pyrénées Orientales pour avis préalable.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 26/35ème au tableau des effectifs de la commune.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250077

4) Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le Centre de Gestion des Pyrénées orientales et instauration d'une participation financière aux contrats et règlement souscrits dans le cadre de ce dispositif – rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement. Il présente la convention de participation signée entre le Centre de gestion des Pyrénées Orientales et la société Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Il précise que l'aide financière mensuelle est obligatoire à compter du 1er janvier 2026 sur la base d'un montant minimum de référence fixé par décret à hauteur de 15€/mois/agent, dans la limite du montant de la cotisation due par l'agent ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé ».

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à la convention de participation santé souscrite par le Centre de Gestion et instaure une participation financière de 15,00 €/mois et par agent.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250078

5) Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – rapporteur Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir le recrutement d'un agent de catégorie C suite à des besoins de surveillance d'enfants durant le temps périscolaire et d'entretien des bâtiments communaux du 5 janvier 2026 au 22 février 2026 à hauteur de 21h

le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250079

6) Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – rapporteur Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir le recrutement d'un agent de catégorie C suite à des besoins de surveillance d'enfants durant le temps périscolaire et d'entretien des bâtiments communaux du 5 janvier 2026 au 22 février 2026 à hauteur de 28h

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250080

7) Décision modificative N°01 – M 57 – rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire approuve les décisions modificatives indiquées dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623 : Alimentation	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7067 : Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €
R-73111 : Impôts directs locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-123 : ENTRETIEN VOIRIE	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		60 000,00 €		60 000,00 €

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250081

8) Mise à disposition du personnel M49 et M57 – rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire informe à l'assemblée que par arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 la commune de Saint-Jean Pla de Corts a adhéré au SIAEP du Vallespir pour l'eau potable à compter du 1^{er} janvier 1998 mais a conservé la compétence assainissement au travers d'une régie à simple autonomie financière.

Il indique qu'à ce titre une mise à disposition du personnel à la régie assainissement implique d'en calculer les charges à imputer au budget annexe M49.

Il est proposé de se prononcer sur l'affectation des charges de personnel suivantes pour l'exercice 2025 :

Agent (grade)	Qté de travail Emploi BP	Qté de travail Emploi BA
Agent de maîtrise	4/35ème	4/35ème
Adjoint technique	35/35ème	17,5/35ème

Ce personnel fera l'objet chaque année d'une refacturation au réel sur le budget annexe eau et assainissement. Le calcul sera effectué sur la base des interventions comptabilisées pour l'exercice en cours.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250082

Questions diverses

☛ **Monsieur le Maire** donne lecture d'un courrier de Madame SANCHEZ, directrice de l'école élémentaire s'agissant d'un programme sur les aires fluviales éducatives consistant en l'étude de la faune et de la flore en bordure du Tech par les élèves, lesquels restitueront un exposé de cette expérience. Elle indique rechercher un terrain disponible bénéficiant des conditions nécessaires à ce projet.

☛ **Michel ANDRODIAS** rappelle à l'assemblée le début des travaux de réhabilitation de l'entrée de ville ouest portés par la communauté de communes du Vallespir d'une durée de 40 jours et d'un montant avoisinant les 200.000,00€. Il indique qu'il s'agira de créer un espace partage avec piste cyclable et piétons, un volet paysager et un espace avec édification d'un mur pour protéger et insérer dans l'espace public les points d'apports volontaires.

Il informe le conseil municipal du début, prochainement, de la réfection de la façade de l'ancienne mairie par une mise en peinture et traitement des ferronneries.

☛ **Monsieur le Maire** indique que désormais toutes les entrées de la commune seront traitées et que celle qui fait l'objet actuellement de travaux est totalement financée par l'intercommunalité s'inscrivant en complément de la dotation communautaire.

Il rappelle, par ailleurs les diverses manifestations suivantes à intervenir prochainement :

- 30 novembre : repas de la sardane et marché de Noël
- 6 décembre : repas des aînés
- 7 décembre : concert gratuit Als Veus dels Aspres à l'Église
- 8 décembre : à partir de 18h30 à Céret dialogue citoyen piloté par le Département afin d'établir un schéma de développement du territoire
- 9 décembre : Noël des agents municipaux
- 11 décembre : automne musical en Vallespir
- 15 décembre : conseil communautaire
- 16 décembre : Père Noël à l'école maternelle
- 18 décembre Noël des écoles

☛ **Claude DIDIER**. Indique à l'Assemblée avoir reçu en présence du DGS, Madame la Présidente de l'association des chats libres de St Jean Pla de Corts afin de faire un point de la situation relatif à la prolifération sur le territoire, désamorcer certaines situations conflictuelles avec des usagers et évoquer la réflexion bien avancée de constitution d'un service de gestion de la population féline par la commune et exécuté par les agents en complément des actions de son association.

☛ **Michel BERNIER** relate l'article qu'il a publié dans le quotidien L'Indépendant suite à la demande de Mme LLORCA présidente de l'association des chats libres. Il rappelle la prochaine journée prévue pour les élus à Prats de Mollo avec notamment la visite du musée de la Varneda et le décès d'un des maires d'une commune de Catalogne Sud, par ailleurs partenaire elle aussi à l'instar de St Jean Pla de Corts, du programme POCTEFA

☛ **Régis GARCÈS** se propose de participer à une commission agriculture et forêt qui se tiendra le 5 décembre à 9h30

☛ **Annette AICARDI** rappelle que l'association GERMEN propose des paniers de primeurs bio solidaires à la vente. Elle indique par ailleurs avoir rendez-vous jeudi prochain pour étudier une liaison en vélo entre le Clos de Villargeil et le village via le service déplacements doux de la communauté de communes du Vallespir. Par ailleurs, elle informe l'assemblée de la tenue d'une visio conférence le 10 décembre prochain au sujet de la désimperméabilisation de la cour d'école dont le projet est porté par le Département.

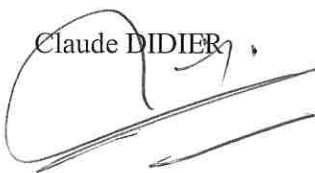
☛ **Patrick CASADEVALL** indique que des travaux ont eu lieu au lac en ce qui concerne la sécurisation de certains accès aux aires de stationnement et entre les deux lacs

☛ **Monsieur le Maire** clôture le tour de table en informant l'assemblée de la date des vœux à la population, programmés le mercredi 21 janvier 2026 à 19h00. Il informe par ailleurs qu'un spectacle inédit de magie viendra agrémenter le repas des aînés et que les travaux de réfection de la traversée du village sont terminés et réalisés par le Département dans leur totalité, l'intercommunalité prenant à sa charge les peintures de sol.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h26

Le Secrétaire

Claude DIDIER,



Le Maire

Robert GARRABÉ

